

TERRITOIRE
DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI
GEBIED

N°

Rappeler dans la réponse
la date et le numéro.
In het antwoord vermelden
nummer en datum.

Réponse au n°

Antwoord op het n°

du 19.....
van

ANNEXE
Bijlage

OBJET :
Voorwerp

Impôts indigènes,
subdélégations.

Ruhengeri , le 8 février 1954
de

No 332 /FIN.

Monsieur le Directeur du Service

des A.I.M.O

USUMBURA.

RUHENGERRI



19912

Monsieur Le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en
annexe la liste des collecteurs délégués dument délégués
pour la perception des impôts indigènes pendant l'année
1954, ainsi qu'un modèle type de la délégation leur
remise.

Pour l'Administrateur de Territoire,
em route,

Le Comptable Territorial,
WINTGENS N.